

Une assistance juridique de premier ordre pour votre entreprise!

Informations | Conseils | Représentation

Nos conseillers aux entreprises disposent des outils les plus récents pour fournir à nos membres des informations juridiques dans divers domaines, notamment les suivants :

- Droit du travail et de la personne
- Santé et sécurité
- Indemnisation des accidents du travail
- Fin d'emploi
- Immigration
- Exigences réglementaires
- Réglementation fiscale

Besoin de conseils juridiques? Appelez nos conseillers aux entreprises pour organiser un appel téléphonique sans obligation avec un avocat afin d'obtenir des conseils juridiques indépendants.

- ✓ Discutez d'une situation compliquée de cessation d'emploi
- ✓ Bénéficiez de conseils pour faire face aux commentaires diffamatoires en ligne
- ✓ Obtenez de l'aide pour rédiger une lettre de relance pour facture impayée
- ✓ Et bien plus encore!

! L'assistance juridique par téléphone fonctionne avec un service de rappel : vous indiquez un numéro auquel vous joindre et 2 plages horaires pendant lesquelles vous serez libre, puis un avocat vous appellera. L'assistance juridique par téléphone est disponible de **8 h à minuit**, heure locale.

Rabais de
25 %

Si vous avez besoin d'une représentation juridique ou d'un document juridique complexe tel qu'un bail commercial ou un contrat de service, vous bénéficierez d'une première consultation gratuite de 30 minutes avec un avocat (sans obligation). Vous économiserez ensuite **25 % sur vos frais juridiques** si vous décidez de retenir ses services.

Jusqu'à
4 800 \$
d'économies/an

En tant que membre FCEI, vous pouvez **économiser jusqu'à 4 800 \$/an** grâce à notre partenariat avec LawVo!

Contactez nos conseillers aux entreprises au **1 833 568-3234** ou à **RHECLAIR@FCEI.CA** pour obtenir une assistance juridique pour votre entreprise!

Obtenez une **assistance juridique** au **bon moment** pour prendre les **bonnes décisions** pour votre entreprise.